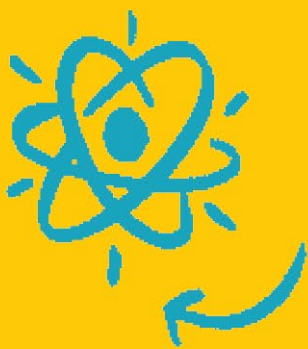


APPEL À PROJETS

en Économie Sociale et Solidaire

jusqu'au
29 mars
2024

BOURSE
de 5 000€ à 10 000€



MISE EN RÉSEAU

Boostez vos idées...
Activez votre projet !



ACCOMPAGNEMENT



FORMATION



DOSSIER DE CANDIDATURE

Contact : 03 21 61 49 00
Direction du développement économique
www.bethunebruay.fr

L'AGGLO
100% DURABLE !



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

APPEL À PROJETS À DESTINATION DES STRUCTURES DE L'ESS

La Communauté d'agglomération Béthune–Bruay, Artois Lys Romane a fait le choix depuis sa création d'une politique de développement de l'économie sociale et solidaire.

En effet, l'ESS est une économie plurielle et participative, pourvoyeuse d'emplois non délocalisables et répondant aux besoins des habitants d'un territoire.

Le soutien de la Communauté d'agglomération à l'économie sociale et solidaire se traduit par:

- la sensibilisation à l'ESS des scolaires, habitants, élus...
- l'accompagnement des porteurs de projets de la structuration de l'idée au suivi post création (l'agglomération est reconnue par la Région Hauts de France dans le cadre de « starter ESS »)
- la mise en œuvre d'une aide économique dédiée : aide à l'investissement et à l'emploi pour la création et le développement de structures de l'économie sociale et solidaire.
- l'animation territoriale des structures de l'ESS qui se traduit par la mise en place de temps de formation et d'information, la mise en place d'événements, des temps de rencontres entre acteurs de l'ESS...

La Communauté d'agglomération de Béthune–Bruay, Artois Lys Romane souhaite renforcer son intervention auprès des acteurs et lance la 3^{ème} édition d'un appel à projets spécifique à l'ESS.

Cet appel à projets a pour objet de renforcer l'accompagnement déjà proposé en soutenant la création et le développement de projets qui cherchent à concilier utilité sociale, solidarité, performance économique et gouvernance démocratique et qui interviennent sur une des activités suivantes : alimentation, vivre ensemble/lien social, culture, accès à l'emploi, environnement, santé, mobilité, numérique, services à la personne, aide à l'autonomie, lutte contre l'isolement...

Cet appel à projet est ouvert jusqu'au 29 mars 2024 à minuit, les dossiers doivent être envoyés par mail : deveco@bethunebruay.fr

À LA CLÉ POUR LES LAURÉATS

- Une bourse de 5000 ou de 10 000 euros
- Un accompagnement pour la structuration, la réalisation et le développement du projet.
- Un accès aux formations (Marketing, financements, communication, fiscalité, RH...)
- L'adhésion au club des entrepreneurs ESS de l'Artois offerte
- La mobilisation d'une équipe ressource autour du projet (comité de pilotage avec des experts)
- La réalisation d'une vidéo de présentation du projet et un accompagnement à la communication
- L'organisation d'un événement autour des lauréats de l'appel à projets

CET APPEL À PROJET EST OUVERT

- aux porteurs de projets souhaitant créer sous statut ESS
- aux structures ESS en stade de création : Associations, fondations, mutuelles, coopératives, entreprises à statut commercial poursuivant un objectif d'utilité sociale créés depuis moins d'un an.
- aux structures ESS déjà créées ayant un projet de développement ou d'action nouvelle

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le projet doit relever du champ de l'économie sociale et solidaire et doit s'inscrire l'axe du projet de territoire « Accélérer les dynamiques de transitions économiques », en répondant à un de ces enjeux :

– **L'ESS vecteur d'innovation sociale**

Il est attendu des projets qui apportent des réponses nouvelles à des besoins non ou peu satisfaits dans tous les secteurs d'activités.

– **L'ESS vecteur de coopération et de mutualisation**

Il est attendu des projets qui favorisent la coopération entre acteurs, le transfert de savoirs et de compétences, la mutualisation de biens et services, de locaux, etc...

– **L'ESS vecteur d'initiative au service de la population**

Il est attendu des projets qui redynamisent une commune du territoire en proposant un service à ses habitants. Cela peut inclure la remise en activité de bâtiments ou de friches inexploités appartenant ou non à une collectivité.

ORGANISME PORTEUR DU PROJET

Projet en création

Projet en développement

Nom du projet ou de la structure	
Activité du projet ou de la structure	
Adresse siège social	
Forme juridique	
Nom du représentant légal	
Nom du responsable du projet	
Effectifs	
Téléphone	
Mail	
Site internet	
Réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn,...)	

LE / LES PORTEUR(S) DU PROJET

Nom – Prénom	Adresse mail	Téléphone	Rôle dans le projet

DANS QUEL(S) ENJE(X) S'INSCRIT VOTRE PROJET ?

- L'ESS vecteur d'innovation sociale
- L'ESS vecteur de coopération et de mutualisation
- L'ESS vecteur d'initiative au service de la population

CONTEXTE

Précisez l'historique du projet, le constat de départ, les besoins identifiés et la manière dont ils l'ont été, les motivations....

PRÉSENTATION DU PROJET

En quoi consiste le projet / l'activité ?

Quels sont les objectifs du projet ? Comment seront-ils atteints ?

Quels sont les lieux d'intervention du projet ? Pourquoi ?

Qui sont les bénéficiaires/clients du projet ? Pourquoi ?

Qui sont les partenaires du projet ? Pourquoi ? Quel est ou sera leur rôle ?

Quel est ou sera l'effectif pour mettre en place le projet ? Précisez si des recrutements sont en cours ou prévus, le nombre et la date prévue de ces recrutements, le type de contrat.

Quels sont ou seront les moyens mis en œuvre pour une démarche d'utilité sociale ?

Quel est l'impact du projet sur le développement économique local ?

En quoi le projet répond-t-il à l'enjeu sélectionné ?

Comment s'organise ou s'organisera la gouvernance ? Précisez le mode de prise de décision, les partenaires, acteurs, usagers associés, le niveau d'implication de chacun dans la gouvernance ?

BUDGET

Indiquez les montants en face de chaque ligne correspondante

Charges	Montant HT	Ressources	Montant HT
60- Achat <i>Prestation de services</i> <i>Achats matières et fournitures</i> <i>Autres fournitures</i>		70 - Ventes de produits finis, de marchandises, de prestations de services	
61- Services Extérieurs <i>Locations</i> <i>Entretien et réparation</i> <i>Assurance</i> <i>Documentation</i>		71- Production stockée	
62 - Autres services extérieurs <i>Rémunérations intermédiaires et honoraire</i> <i>Publicité, publication</i> <i>Déplacements, missions</i> <i>Services bancaires, autres</i>		72 - Production immobilisée	
63 - Impôts et taxes <i>Impôts et taxes sur rémunération</i> <i>Autres impôts et taxes</i>			
64 - Charges de personnel <i>Rémunération des personnels</i> <i>Charges sociales</i> <i>Autres charges de personnel</i>		74 - Subvention d'exploitation <i>Etat</i> <i>Conseil Régional</i> <i>Conseil Départemental</i> <i>Communes</i> <i>Communauté d'agglomération</i>	
65 - Autres charges de gestions courantes			
66- Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77- Produits exceptionnels	
69 - Impôts sur les bénéfiques (IS), participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

Commentaires / précisions sur le budget - Précisez les montants renseignés, apportez des indications sur la provenance, la constitution, etc...

PIÈCES À JOINDRE À L'APPEL À PROJET

- CV des porteurs de projet
- Tout document permettant d'illustrer le projet
- Pour les structures existantes :
 - KBIS ou déclaration à la préfecture
 - Statuts datés et signés
 - Le dernier rapport d'activité
- Une vidéo de présentation du projet

PROTECTION DES DONNÉES

En conformité avec les dispositions du Règlement Général de la Protection des Données, entré en vigueur le 25 Mai 2018 suite à la directive européenne du 27 avril 2016 (2016/679), les données communiquées par les candidats font l'objet d'un traitement par la Communauté d'Agglomération de Béthune–Bruay, Artois Lys Romane N° SIREN 200 072 460 situé à BETHUNE Cedex (62 411), 100 avenue de Londres, en sa qualité de responsable de traitement.

La Collectivité veille à collecter et à traiter les données personnelles pertinentes, adéquates, non excessives et strictement nécessaires à l'atteinte des finalités qui ont été préalablement déterminées.

Ces données sont collectées afin de permettre l'instruction des dossiers de candidature à l'appel à projet en économie sociale et solidaire.

La base légale de traitement est le consentement.

Elles seront conservées pour la durée de 10 ans après instruction du dossier.

Elles ne seront communiquées qu'aux agents de la direction du Développement économique de la Communauté d'agglomération, ainsi qu'aux élus faisant partie du jury.

La collectivité s'engage à ne jamais utiliser ces données à des fins commerciales.

La collectivité a défini des mesures technique et organisationnelles permettant de restreindre l'accessibilité de ces données. En aucun cas, ces données ne seront conservées hors de l'Union européenne.

Les personnes ayant déposé un dossier disposent d'un droit d'accès, de rectification, et en cas de motifs légitimes de suppression, de limitation et d'opposition au traitement des données les concernant. Elles bénéficient également du droit à la portabilité de leurs données et à la possibilité de donner des directives concernant ces données en cas de décès. Elles peuvent exercer leurs droits en adressant un email à l'adresse dpo@bethunebruay.fr. S'il ne leur était pas donné satisfaction, elles ont la possibilité de saisir la Commission nationale Informatique et Libertés (CNIL).

En cochant cette case, j'atteste avoir bien connaissance de ces mentions dans le document.

Contact

Pour toute question sur l'appel à projets, contactez Pauline Toupet ou Céline Ourdouillié :
Par téléphone : 03.21.61.49.04 ou par mail : deveco@bethunebruay.fr